

# **DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS**

# **Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **Produit**

# **SARV Gestion**

FCP soumis au droit français

SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE) FR001400HB53

https://sg29haussmann.societegenerale.fr.

Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SG 29 HAUSSMANN en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SG 29 HAUSSMANN est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/09/2023

### En quoi consiste ce produit?

Type: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée: Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

#### Objectifs:

L'objectif du FCP est de réaliser au travers d'une gestion discrétionnaire, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à celle d'un indice composite : 19% MSCI USA + 19% MSCI EUROPE + 5% MSCI JAPAN + 7% MSCI EMERGING MARKETS +25% ICE BofAML EURO GOV + 20% ICE BofAML EURO CORP +5% ICE BofAML EURO HY. Il est précisé que les différentes composantes de l'indice composite s'entendent dividendes/coupons réinvestis.

L' indicateur de référence est 19% MSCI USA + 19% MSCI EUROPE + 5% MSCI JAPAN + 7% MSCI EMERGING MARKETS +25% ICE BOFAML EURO GOV + 20% ICE BOFAML EURO CORP +5% ICE BOFAML EURO HY.

L'indice MSCI USA est un indice actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses américaines.

L'indice MSCI EUROPE est un indice actions représentatif du marché boursier européen. L'indice MSCI JAPAN est un indice actions représentatif du marché boursier japonais.

L'indice MSCI EMERGING MARKETS est un indice actions représentatif des marchés boursiers des pays émergents.

L'indice BofA Merrill Lynch Euro GOV (ICE BofAML EURO GOV) suit la performance de titres de dettes d'entreprises publiques libellées en euro, de catégorie d'investissement (notation "Investment Grade") et émises sur les marchés obligataires publics européens ou les marchés domestiques euro.

L'indice BofA Merrill Lynch Euro Corporate (ICE BofAML EURO CORP) suit la performance de titres de dettes d'entreprises privées libellées en euro, de catégorie d'investissement (notation "Investment Grade") et émises sur les marchés obligataires publics européens ou les marchés domestiques euro.

L'indice BofA Merrill Lynch Euro High Yield (ICE BofAML EURO HY) suit la performance de titres de dettes d'entreprises privées ou publiques libellées en euro, de catégorie spéculative (notation "Non-Investment Grade") et émises sur les marchés obligataires publics européens ou les marchés domestiques euro

L'allocation d'actifs entre actions et produits de taux s'appuie sur l'analyse macro- économique du Groupe Société Générale et le processus d'allocations d'actifs de SG 29 Haussmann.

La stratégie d'investissement de l'univers « actions » s'appuie sur une analyse quantitative et qualitative. Une analyse fondamentale du positionnement de chaque société est établie : qualité du management stratégie à long terme, avance technologique, potentiel de développement. Parallèlement, une analyse quantitative de cette sélection sera effectuée systématiquement par le biais de ratios financiers classiques de valorisation.

La stratégie d'investissement de l'univers « taux » s'appuie sur une analyse des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires et de la courbe des taux.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 0% et 70% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes ou de gré à gré.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 0% et 80% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes ou de gré à gré.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0% et 20 % maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples.

### Le portefeuille du FCP est investi :

- de 0% à 70% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations (10% maximum de l'actif net en petites capitalisations, inférieures à 1 milliard d'euros). Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs économiques confondus mais dans la limite de 10% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents.
- de 0% à 80% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances négociés sur les marchés des pays appartenant à l'OCDE avec toutefois une prédominance sur la zone Euro. Ces prises de positions se font principalement sur le marché de la zone Euro mais pourront inclure des prises de positions sur les autres grands marchés de taux mondiaux (y compris les pays émergents à hauteur de 10% maximum de l'actif net).

Ces titres pourront être de toutes durations, maturités et zones géographiques confondues. Ces titres auront une notation minimale de BBB- (Standard and Poor's), ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend des décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Le FCP peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français ou d'OPCVM français ou européens.

Le FCP peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré dans une optique de couverture et/ou d'exposition contre les risques actions et de taux, et uniquement de couverture pour le risque de change, sans rechercher de surexposition aux marchés.

#### Le FCP peut détenir à tout moment :

- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations de qualité mais non notées selon l'analyse de la société de gestion. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclassées selon la note de l'émetteur, en tenant compte de leur rang de séniorité.
- dans une limite de 20% maximum de l'actif net du fonds des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion.
- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Ainsi, l'exposition globale aux titres spéculatifs pourra atteindre 40% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre 0 et 10.

Le FCP pourra investir dans des titres intégrant des dérivés simples et complexes.

L'investissement en Obligations Convertibles Contingentes (Coco's) ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net du FCP.

Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change. Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Les souscriptions et les r achats sont reçus et centralisés au plus tard à 18h30 le jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

<u>Valeur liquidative hebdomadaire</u>: La valeur liquidative est établie chaque vendredi ou si ce jour n'est pas un jour de bourse à Paris ou est un jour férié légal en France le jour ouvré précédent. En outre, une valeur liquidative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre Cette valeur liquidative ne donnera pas lieu à une centralisation des demandes de souscriptions et des rachats à l'exception du vendredi.

Le FCP réinvestit les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées).

<u>Type d'investisseurs visés</u>: Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur. Ce FCP ne peut être souscrit par des « U.S. Persons » ou assimilés.

Recommandation: Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire: Société Générale

<u>Informations complémentaires</u>: Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur : https://www.amf-france.org.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de SG 29 Haussmann à vous payer en soit affectée.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement : 10 000 €					
Scénarios		Si vous sortez après			
		1 an	5 ans		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriex votre investissement.	anti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 460 €	3 800 €		
	Rendement annuel moyen	-55.37%	-17.59%		
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 380 €	6 410 €		
	Rendement annuel moyen	-16.17%	-8.51%		
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 100 €	12 930 €		
	Rendement annuel moyen	0.96%	5.27%		
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 850 €	13 970 €		
	Rendement annuel moyen	18.53%	6.91%		

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre décembre 2021 et décembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2015 et septembre 2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre juin 2016 et juin 2021.

### Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### **COUTS AU FIL DU TEMPS**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

#### Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €		ous sortez après
	1 an	5 ans
Coûts totaux	710 €	2 060 €
Incidence des coûts annuels (*)	7.19%	3.46% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.73% avant déduction des coûts et de 5.27% après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	500€
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.70% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	162€
Coûts de transaction	0.50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	48€
Coûts accessoires prélevés sous certaines	conditions	
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0€

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### **DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE: 5 ANS**

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : https://sg29haussmann.societegenerale.fr.

#### **Autres informations pertinentes**

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

